**\*IMPORTANT :** Ce document de FAQ fournit des réponses pratiques aux questions que se pose fréquemment l’auditeur sur l’application du sondage statistique dans un audit d’états financiers. Son contenu est à rapprocher des sections 7044, 7044.1 et 7044.2 du Manuel d’audit annuel du BVG. Pour toute question épineuse à ce sujet, les auditeurs devraient communiquer avec les Services d’audit ou le spécialiste interne des statistiques du BVG.

1. **Quelles sont les différences entre le sondage statistique et le sondage non statistique (SNS)?**
* Les deux types sont considérés comme des sondages en audit et peuvent donc être utilisés pour tirer une conclusion sur une population échantillonnée. Au BVG, le sondage statistique est presque toujours fait avec l’échantillonnage en unités monétaires (ÉUM) à l’aide d’IDEA. On peut aussi utiliser le sondage classique par variables, bien que la taille de l’échantillon risque d’être beaucoup plus élevée.
* Avec le SNS, chaque élément de la population a une chance égale d’être choisi, peu importe sa valeur comptable. À l’inverse, dans un ÉUM, plus l’élément est important, plus il a de chances d’être choisi. L’échantillon d’un ÉUM devrait donc représenter, en proportion, une valeur plus grande de la population.
1. **De quoi faut-il tenir compte au moment de décider du type de sondage?**
	* Un SNS permet à l’auditeur d’utiliser un mode de sélection empirique, si nécessaire, même s’il est recommandé d’utiliser, si possible, des approches plus rigoureuses (et sans biais) de sélection à l’aide d’IDEA, de l’application Excel ou de tout autre outil de sélection. Les auditeurs sont ainsi en mesure d’effectuer un sondage en audit même si la population ne se trouve pas dans un dossier informatisé ou qu’il n’y a aucun moyen d’entrer le dossier dans IDEA, l’application Excel ou un autre logiciel d’échantillonnage.
	* Le sondage statistique accroît le contrôle de l’auditeur sur les valeurs exactes des paramètres d’échantillonnage tels que le niveau de confiance, le degré de précision de base et les critères d’extraction des hautes valeurs.
	* Le sondage statistique évalue directement le risque d’échantillonnage associé aux procédures d’échantillonage alors que le SNS s’appuie sur des évaluations du risque d’échantillonnage moins précises.
	* Voir un résumé des différences entre le sondage statistique et le sondage non statistique à l’Annexe A du présent document, *Comparaison entre le sondage statistique et le sondage non statistique.*
2. **Les procédures analytiques de corroboration que j’ai appliquées à la population ont révélé qu’elle contient une anomalie significative, mais je ne peux pas établir le montant à partir de l’information que j’ai tirée de mon analytique. Est-ce que je peux utiliser un sondage statistique pour quantifier une erreur trouvée grâce à mon analytique?**
	* Non. Un sondage en audit devrait seulement être utilisé pour fournir à l’auditeur un niveau de confiance donné sur le caractère raisonnable d’une ou plusieurs assertions, concernant un montant aux états financiers qui est cohérent avec l’objectif du test. Autrement dit, il ne peut servir qu’à conclure si la surévaluation ou la sous-évaluation la plus probable de la population ne dépasse pas une certaine fourchette de valeurs; il ne sert pas à estimer une valeur ou à quantifier une anomalie.
	* Rappel important (BVG Audit 7044.1) : *Le sondage en audit n’est pas la méthode d’audit appropriée si l’anomalie estimée est supérieure à l’anomalie acceptable, si elle en est très proche (c.-à-d. anomalie estimée > 70 % de l’anomalie acceptable) ou si l'on estime que la population a un taux d’anomalie élevé (c.-à-d. > 5 %).*
	* Cependant, il peut arriver qu’il ne soit pas possible de s’appuyer sur les contrôles ou les procédures analytiques et qu’il n’y ait pas de base pour un test ciblé. Le sondage en audit pourrait être la seule source d’éléments probants à notre portée. En pareille situation, il est important de justifier nos décisions dans le dossier d’audit.
3. **Selon le Manuel d’audit annuel, les éléments importants pris individuellement, en raison de leur nature (le risque) ou de leur valeur monétaire, font l’objet d’un test ciblé lorsque selon notre jugement professionnel, il n’est pas justifié d’accepter un risque d’échantillonnage. Quelle sorte d’éléments devrais-je considérer comme importants en raison de leur nature?**
	* Ces éléments pourraient être, par exemple, des opérations découlant d’une entente dont les conditions sont très complexes, des opérations en devise étrangère alors que l’entité transige presque exclusivement en dollars canadiens, une opération comportant une grande part de jugement ou basée sur une estimation importante ou complexe venant de la direction, une opération conclue avec une partie liée ou effectuée en dehors du cours normal des activités de l’entité, des montants à recevoir d’un tiers qui est aux prises avec des problèmes de liquidités, des opérations non monétaires, etc.
4. **Ma population contient des valeurs positives et négatives. Quelle valeur devrais-je utiliser pour calculer la taille de l’échantillon de ma population : le montant net ou la valeur absolue? Est-ce qu’il faut que j’exclue les valeurs négatives si je veux tester seulement les valeurs positives?**
	* Les valeurs positives et négatives dans une population peuvent présenter des profils de risque très différents. Il n’est donc pas recommandé de les combiner dans une même population aux fins du sondage en audit sans d’abord avoir l’assurance que leurs profils de risque sont vraiment identiques. Un échantillon serait normalement tiré des valeurs positives et un autre, des valeurs négatives de la population.
	* Seulement à la condition que les profils de risque sont équivalents, l’auditeur pourrait former un échantillon à partir de la population en valeur absolue. Cependant, même si des éléments sont sélectionnés à partir des valeurs absolues, la taille de l’échantillon devrait être calculée à la partir de la population en valeur nette. De même, l’évaluation devrait être faite par rapport à la population en valeur nette.
5. **Pourquoi devrais-je enlever les éléments non significatifs de la population échantillonnée?**
	* En enlevant les éléments non significatifs de la population échantillonnée, l’auditeur a de meilleures chances de tester les éléments qui sont les plus significatifs ou les plus à risque et cela réduit le risque d’échantillonnage. Le risque d’échantillonnage est la possibilité que l’échantillon ne soit pas représentatif de la population et par conséquent que la conclusion de l’auditeur soit erronée. Une anomalie de très petite valeur associée à un élément non significatif risque de représenter une altération importante et produire une anomalie extrapolée très élevée, qui pourrait ne pas être représentative de la population.
6. **Dans quelles circonstances pourrais-je choisir d’utiliser une erreur tolérable inférieure au seuil de signification pour les travaux?**
	* Ce pourrait être par exemple lorsque le seuil de signification établi pour un poste en particulier est plus bas ou pour tester une population qui comporte une estimation comptable importante (p. ex. les avantages postérieurs à l’emploi) ou pour répondre à des facteurs qualitatifs qui caractérisent les comptes (p. ex. clauses restrictives, tendances et ratios importants, etc.).
7. **L’erreur prévue doit-elle être au moins égale au seuil de report au SANC?**
	* Non. L’erreur prévue peut même être zéro. Elle est basée sur le jugement de l’équipe, l’évaluation du cadre de contrôle interne, l’expérience acquise des années antérieures, etc. Il est possible que, selon son jugement, l’auditeur estime que l’erreur prévue devrait être zéro.
	* Cependant, si l’erreur la plus probable devait dépasser l’erreur prévue, il se peut fort bien que votre échantillon soit trop petit pour pouvoir tirer une conclusion au sujet de la population échantillonnée et qu’il faille en augmenter la taille. Vous ne pouvez pas tirer une conclusion positive sur une population si votre erreur prévue est dépassée.
8. **Un des paramètres d’échantillonnage dans IDEA est le « *degré de précision de base* ». Qu’est-ce que c’est? Est-ce que je peux le changer?**
* Le degré de précision de base précise l’erreur maximale associée à un élément audité. Le paramètre par défaut dans IDEA est 100 %, ce qui signifie qu’aucune erreur ne devrait dépasser la pleine valeur comptable d’un élément. Diminuer le degré de précision de base durant la planification réduit la taille de l’échantillon, mais si une erreur trouvée excède le degré de précision de base de planification, la taille de l’échantillon devra être augmentée et des travaux d’audit supplémentaires seront nécessaires. Si votre connaissance de l’entité auditée vous amène à supposer que les erreurs seront petites, vous pourriez choisir de réduire le degré de précision de base. Cependant, si vous prévoyez des erreurs très importantes (c’est-à-dire une erreur dépassant 100 % de la valeur comptable d’un élément) vous pourriez choisir d’augmenter le degré de précision de base, ce qui ferait augmenter la taille de l’échantillon. L’auditeur est invité à consulter le spécialiste interne des statistiques avant de changer le degré de précision de base.
* Exemple où il pourrait être approprié de réduire le degré de précision de base : test sur les dépenses en salaires d’une entité à l’environnement de contrôle très solide et au cadre de contrôle interne efficace. En général, nous nous attendons à trouver peu d’erreurs dans les dépenses en salaires, et si nous trouvons des anomalies, elles ne sont pas significatives.
1. **La taille de l’échantillon calculé par IDEA est de 2. Est-ce suffisant?**
	* La norme NCA 530 précise au paragraphe 7 que « *L'auditeur doit construire un échantillon de taille suffisante pour ramener le risque d'échantillonnage à un niveau suffisamment faible*. » L’auditeur doit s’assurer que le risque d’échantillonnage est suffisamment faible. En cas de doute, l’auditeur est invité à consulter le responsable de mission, les Services d’audit ou le spécialiste interne des statistiques.
	* Autre élément que l’auditeur devrait considérer : si la taille de l’échantillon calculée par IDEA est très petite, l’auditeur devrait se demander si le sondage en audit est la meilleure approche. Il pourrait être plus approprié d’utiliser des procédures analytiques de corroboration ou d’effectuer un test ciblé.
2. **Mes tests ont révélé une erreur, que j’ai extrapolée. L’erreur la plus probable calculée par IDEA était plus grande que l’erreur prévue au départ. J’ai donc décidé de sélectionner un échantillon additionnel en utilisant comme nouvelle erreur prévue l’erreur nette la plus probable. Cependant, le total de l’erreur prévue révisée et de la réduction est maintenant supérieur à 50 % du seuil de signification global.**
3. **Est-ce que je dois communiquer avec les Services d’audit avant de procéder de cette manière?**
* Oui. Les directives dans BVG Audit 7044 s’appliquent dans ce cas, et l’auditeur doit communiquer avec les Services d’audit avant de choisir un nouvel échantillon. Elles s’appliquent non seulement à l’erreur prévue au départ, mais aussi à l’erreur prévue révisée.
1. **D’après BVG Audit 7044.1, je dois ajouter dix éléments à la taille de l’échantillon calculée par IDEA pour que le test additionnel soit approprié. Comment faire pour « forcer » IDEA à choisir une taille d’échantillon différente de celle qu’il a calculée?**
* Pour « forcer » la taille de l’échantillon dans IDEA, l’auditeur doit calculer manuellement l’intervalle d’échantillonnage en divisant la population par le nombre de tests désirés et entrer la valeur obtenue dans le champ *intervalle d’échantillonnage* dans la fenêtre de l’échantillonnage en unités monétaires (*ÉUM – Extraire)* dans IDEA.
* Dans l’exemple ci-dessous, IDEA sélectionnerait 20 éléments (population de 40 905 070,25 $ / 20 éléments = intervalle d’échantillonnage de 2 045 253,51 $)



1. **Selon les directives de BVG Audit 7044.1 et 7044.2, la sélection systématique (intervalle fixe dans IDEA) ne convient pas lorsque les caractéristiques d’intérêt ne sont pas distribuées de façon aléatoire dans la population. Pourrait-on avoir des exemples de périodicité (c’est-à-dire de disposition régulière des données) pour lesquels la sélection aléatoire (sélection par cellule dans IDEA) serait une meilleure solution?**
* Liste des dépenses salariales où les transactions sont toujours inscrites dans le même ordre (ordre alphabétique, numéro d’employés, classification des employés, etc.); liste des dépenses où les transactions sont inscrites dans le G/L chaque nuit par centre de coûts ou bureau régional dans le même ordre, etc.
* La sélection systématique est censée se rapprocher raisonnablement d’une véritable sélection aléatoire. La sélection par cellule dans IDEA en est une.
1. **Il y a des montants qui sont nuls dans ma population. Est-ce que je dois les tester?**
* Cette situation fait appel au jugement professionnel de l’auditeur. S’il détermine qu’il pourrait y avoir un risque d’anomalies significatives ou un risque de fraude, il doit comprendre la raison des montants qui sont nuls et évaluer s’ils ne sont pas une indication de l’existence d’une fraude possible ou d’une anomalie significative.
1. **Un des éléments de mon échantillon de dépenses est comptabilisé dans le mauvais exercice. Est-ce que je devrais l’extrapoler?**
* Tout dépend des objectifs du test. Il est très important que l’auditeur comprenne les objectifs du test et de la population, et qu’il définisse clairement ce qu’il entend faire. Généralement, le sondage statistique est surtout utilisé pour vérifier les assertions de l’existence/la réalité et de l’exactitude, et des procédures d'audit distinctes sont mises en œuvre pour obtenir l’assurance au niveau de l’assertion relative à la séparation des périodes (p. ex, test des paiements et encaissements postérieurs à la date de clôture). Donc, la séparation des périodes n’est pas toujours l’un des principaux objectifs du test.
* La population échantillonnée doit être homogène, c’est-à-dire que tous les éléments doivent avoir le même niveau de risque. Une écriture de journal enregistrée dans la première ou la dernière période d’un exercice a en général plus de chances d’être enregistrée dans le mauvais exercice qu’une écriture enregistrée dans le milieu de l’exercice. Si c’était le cas pour la population à tester, il serait très difficile de conclure que le risque associé à la séparation des périodes est homogène dans la population et, donc, que l’anomalie ne devrait pas être extrapolée. Cependant, il est important que l’auditeur enquête sur la nature et la cause de l’anomalie relevée et qu’il évalue son incidence possible sur les autres secteurs de l’audit, y compris l’évaluation des risques.
* À noter que cela ne signifie pas nécessairement que le test ne procure pas un certain degré d’assurance au niveau de l’assertion relative à la séparation des périodes si elle fait partie du test. Par exemple, si l’auditeur recherche un niveau de confiance élevé au sujet des assertions de l’existence/réalité et de l’exactitude, il est possible pour lui de bien conclure, en s’appuyant sur son jugement professionnel, que son test lui procure également un degré « faible » d’assurance par rapport à l’assertion relative à la séparation des périodes.
1. **Un des éléments de mon échantillon est comptabilisé dans le mauvais compte de G/L. Est-ce que je devrais l’extrapoler?**
* Tout dépend des objectifs du test et de la population. Il se peut que certaines erreurs liées à la présentation et aux informations à fournir (assertion relative au classement) ne devraient pas être extrapolées alors que d’autres devraient l’être. Par exemple, pour un test donné, l’auditeur pourrait déterminer que l’erreur n’est pas extrapolable si la transaction est classée dans le mauvais compte de G/L, et qu’elle se retrouve au même poste des états financiers, mais qu’elle est considérée comme une anomalie si elle se retrouve au mauvais poste des états financiers. C’est pourquoi il est très important que l’auditeur comprenne bien les objectifs du test et qu’il documente une définition claire d’une erreur.
* L’auditeur pourrait aussi déterminer qu’il a obtenu une assurance suffisante pour l’assertion relative à la présentation et aux informations à fournir (classement) avec les autres procédures d’audit qu’il a mises en œuvre et que cette assertion ne fait pas partie de l’objectif du test. En pareil cas, l’auditeur devrait acquérir une bonne compréhension de la source de l’erreur et évaluer si le classement erroné de la transaction dans le mauvais compte de G/L serait une indication de la présence d’un risque d’anomalies qui n’avait pas été relevé plus tôt ou de la nécessité de réviser l’évaluation des risques et d’exécuter des procédures additionnelles.
1. **Un élément de mon échantillon a été annulé et n’est plus un objet de test valide. Comment sélectionner un nouvel élément?**
* Il y a trois solutions acceptables. L’auditeur choisira celle qui est la plus appropriée aux circonstances en se servant de son jugement professionnel :
1. Sélectionner l’élément de manière aléatoire dans la population – Bien qu’elle soit acceptable, cette méthode n’est pas la plus rigoureuse. Le sondage statistique permet de sélectionner un élément par intervalle d’échantillonnage. Lorsqu’un élément choisi par intervalle est remplacé par un élément choisi au hasard, il y a des chances que ce nouvel élément vienne d’un intervalle qui est différent de celui dont provenait l’élément à remplacer. Par conséquent, l’auditeur court le risque que son test ne couvre pas entièrement la population.
2. Remplacer l’élément par celui qui le suit immédiatement dans la population – Ce faisant, l’auditeur s’assure de remplacer l’élément par un autre qui provient du même intervalle. Cependant, cette méthode ne tient pas compte de la valeur monétaire du nouvel élément. Dans la sélection de l'échantillon par IDEA, les éléments à valeur élevée ont plus de chances d’être choisis que ceux à faible valeur (chaque dollar représentant une chance d’être sélectionné). Avec cette méthode, la probabilité statistique n’est pas entièrement respectée.
3. Sélectionner un échantillon entièrement nouveau et remplacer l’élément annulé par l’élément correspondant dans le nouvel échantillon – Par exemple, si le septième élément du premier échantillon doit être remplacé, l’auditeur le remplacera par le septième élément du nouvel échantillon. Cette méthode est la solution la plus rigoureuse et la meilleure, étant donné que l’élément de remplacement viendra du même intervalle et que la probabilité statistique sera respectée.
4. **Est-ce important de documenter les différentes étapes de l’échantillonnage d’IDEA dans le dossier de TeamMate?**
* Oui. Suivant « le principe de l’auditeur expérimenté », l’auditeur devrait documenter les manipulations effectuées dans la base de données et les étapes de l’échantillonnage de telle manière qu’un auditeur expérimenté obtiendrait exactement le même échantillon s’il refaisait les mêmes étapes. Une manière efficiente de procéder est d’exporter l’historique (« *Historique* ») d’IDEA dans un fichier texte et de soit l’importer dans IDEA ou soit en copier‑coller le contenu dans les feuilles de travail du test.
* Étapes dans IDEA : cliquer sur « historique » (*History*) dans le menu, et ensuite sur l’icône « Exporter » (*Exporter*) dans la fenêtre de l’historique (*historique*).



1. **Qu’est-ce que je devrais faire si un des éléments de mon échantillon est un lot de transactions?**
* L’auditeur doit s’assurer que le « lot » est homogène par rapport aux autres éléments de la population. Si c’est le cas, il doit déterminer si un élément du lot ou le lot complet doit être testé, en fonction de « l’unité d’échantillonnage » qu’il a définie à l’étape 2 de la méthode en huit étapes. S’il n’a qu’un élément du lot à tester, l’auditeur doit trouver quelle transaction a été sélectionnée par IDEA. Le logiciel sélectionne un dollar spécifique pour chaque élément sélectionné (colonne « ENR\_UN\_ECH » dans la base de données d’IDEA). En se servant de cette valeur, l’auditeur peut facilement trouver la transaction rattachée au dollar sélectionné par IDEA en calculant quelle transaction contient le énième dollar du lot.
1. **Qu’est-ce que je devrais faire si mon échantillon contient un élément qui n’est pas représentatif de la population?**
* L’auditeur doit se servir de son jugement professionnel. Si son échantillon contient plusieurs éléments non représentatifs, c’est peut-être un signe que la population doit être « épurée ». Pour trouver tous les éléments non représentatifs d’une population, l’auditeur pourrait devoir obtenir des renseignements additionnels auprès de l’entité. Il devra refaire l’échantillon après avoir épuré la population, parce que le premier échantillon a été obtenu d’une population dont les éléments n’étaient pas tous homogènes. Cependant, si seulement un élément n’est pas représentatif et que l’auditeur a effectué une analyse détaillée de la population pour confirmer que c’était le seul, il pourrait décider de remplacer uniquement cet élément. Il est important que l’élément soit remplacé parce qu’il est exclu de la population et de l’échantillon et qu’ainsi la taille de l’échantillon n’est plus adéquate.
* De plus, l’auditeur doit considérer le risque de l’exhaustivité des autres populations à tester. Par exemple, si des éléments non représentatifs sont trouvés dans la population et que ces éléments sont testés dans une procédure, l’auditeur doit vérifier que ces éléments sont adéquatement couverts par d’autres procédures d’audit.
1. **Est-ce que je peux arrêter un test après avoir testé seulement quelques éléments de l’échantillon?**
* Si aucune erreur n’est trouvée, l’auditeur doit tester tout l’échantillon afin d’obtenir les éléments probants suffisants et appropriés pour lui permettre de tirer une conclusion au terme de son test.
* S’il trouve des erreurs importantes au début du test, l’auditeur devrait considérer d’interrompre le test et demander à l’entité de trouver la source des écarts et de corriger les erreurs dans toute la population. Une fois les erreurs corrigées par l’entité, l’auditeur doit sélectionner un autre échantillon pour éviter le risque que seuls les éléments sélectionnés au départ aientqui ont été corrigés par l’entité et que des anomalies significatives restent dans la population. Avant de sélectionner son nouvel échantillon, l’auditeur devrait déterminer s’il y a lieu de modifier les paramètres d’échantillonnage (par exemple augmenter le niveau des éléments probants souhaités).
1. **Peut-on avoir des exemples de situations où l’équipe d’audit n’aurait pas à extrapoler une anomalie découverte?**
* Il y en a très peu. La décision de ne pas extrapoler les anomalies devrait être exceptionnelle. Avant de conclure qu’il ne devrait pas extrapoler une anomalie, l’auditeur devrait consulter les Services d’audit ou le spécialiste interne des statistiques du BVG.
* Rappel important (OAG Audit 7044.1) : Lorsque l’auditeur trouve une erreur, il pourrait être tenté de la classer comme un « type d’erreur » et expliquer pourquoi elle n’est pas applicable à toute la population. Cependant, cela reste une erreur trouvée dans une population dont les éléments sont homogènes. Ce qui importe n’est pas le « type d’erreur », mais le fait qu’une anomalie a été trouvée. Elle est représentative non seulement des erreurs du même type, mais aussi de tous les autres types d’erreurs susceptibles de se trouver dans la population. Par conséquent, les anomalies découvertes doivent toujours être extrapolées à la population entière.
1. **L’échantillon a été sélectionné par un autre auditeur. Ai-je besoin de la base de données d’échantillonnage pour pouvoir extrapoler les anomalies découvertes dans le test?**
* Non. Il y a deux manières pour l’auditeur de calculer l’erreur la plus probable sans avoir la base de données d’échantillonnage d’IDEA :
1. À l’aide d’IDEA : l’auditeur doit préparer un tableur Excel à deux colonnes, une pour les valeurs comptables et l’autre pour les valeurs auditées. L’auditeur doit ensuite importer ce tableur dans IDEA en suivant le chemin « Échantillonnage 🡪 Unité monétaire 🡪 Évaluer 🡪 Échantillon unique ». Dans la fenêtre, l’auditeur entrera manuellement les paramètres d’échantillonnage utilisés pour calculer et extraire l’échantillon sélectionné.
2. Calcul manuel (l’auditeur doit faire preuve d’une extrême prudence en calculant manuellement l’anomalie extrapolée pour éviter toute erreur arithmétique) : d’abord, les altérations doivent être calculées séparément pour chaque élément de la population (une altération étant la différence entre la valeur auditée et la valeur comptabilisée en pourcentage de la valeur comptabilisée). Par exemple, si la valeur comptabilisée est de 150 $ et que la valeur auditée est de 120 $, le taux d’altération serait de 20 % (la différence de 30 $ par rapport à la valeur comptabilisée de 150 $). La somme des altérations dans l’échantillon doit ensuite être multipliée par l’intervalle d’échantillonnage, ce qui donne l’erreur nette la plus probable.
3. **J’ai relevé plusieurs erreurs dans mon échantillon. J’ai demandé à l’entité de corriger les erreurs dans toute la population. Est-ce que je peux limiter mon examen aux éléments qui ont été corrigés?**
* Non. Rien n’indique que tous les éléments erronés ont été corrigés correctement par l’entité ou que l’entité n’a pas manqué d’autres anomalies. Il y a également la possibilité que l’entité ait corrigé uniquement les transactions testées par l’auditeur. Dans cette situation, l’auditeur devrait rejeter le premier test, parce qu’il n’est plus valide. La population a changé et donc, l’échantillon extrait de la population initiale n’est plus représentatif de la population finale. Rejeter le test ne signifie pas de le supprimer de TeamMate. L’auditeur doit conserver dans TeamMate les travaux effectués pour que les constatations d’audit soient expliquées et étayées correctement. L’auditeur doit ensuite refaire le test avec le nouvel échantillon de la nouvelle population. Les éléments qui avaient déjà été testés ne comptent plus comme objets de test valides (c’est-à-dire que si IDEA calcule 15 éléments, l’auditeur doit tester 15 nouveaux éléments). Si des anomalies sont trouvées parmi ces 15 nouveaux éléments, l’auditeur doit les extrapoler à la nouvelle population et réévaluer les résultats de son sondage statistique. Lorsqu’il demande à l’entité d’épurer la population, l’auditeur devrait expliquer l’incidence possible et les retards à considérer si l’entité ne procède pas à un examen approfondi de la population.

# Annexe A – Comparaison entre le sondage statistique et le sondage non statistique

*Le tableau qui suit, à l’intention des auditeurs, résume succinctement les différences importantes entre le sondage statistique et le sondage non statistique. Pour plus amples détails, prière de consulter les sections 7044 à 7044.2 du Manuel d’audit annuel du BVG.*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **SONDAGE STATISTIQUE** | **SONDAGE NON STATISTIQUE** |
| **INFORMATION GÉNÉRALE** |
| **Sections du Manuel d’audit annuel** | *7044 – Sondages en audit* et *7044.2 – Méthode en huit étapes pour effectuer un sondage statistique* | *7044 – Sondages en audit* et *7044.2 – Méthode en huit étapes pour effectuer un sondage statistique* |
| **Documentation des travaux effectués** | Documenter les huit étapes à l’aide du modèle maison prévu à cette fin : [*BVG-Tests\_de\_detail\_15504F*](http://cmsprd.oag-bvg.gc.ca/intranet/verification-financiere/modeles/BVG-Tests_de_detail_15504F.xlsm) | Documenter les huit étapes à l’aide du modèle maison prévu à cette fin : [*BVG-Tests\_de\_detail\_15504F*](http://cmsprd.oag-bvg.gc.ca/intranet/verification-financiere/modeles/BVG-Tests_de_detail_15504F.xlsm) |
| **Facteurs à considérer au moment de choisir la méthode** | 1. plus de flexibilité au moment de choisir les paramètres du test (p. ex. le degré de précision de base)2. moins de biais étant donné qu’IDEA choisit l’échantillon pour l’auditeur | 1. Permet à l’auditeur de choisir un échantillon d’une population qui est dans un format qui ne peut pas être importé dans IDEA.  |
| **ÉTAPE 1 – DÉTERMINATION DE L’OBJECTIF DU TEST** |
| *Pas de différences importantes.*  |
| **ÉTAPE 2 – DÉFINITION DE LA POPULATION ET DE L’UNITÉ D’ÉCHANTILLONNAGE** |
| *Pas de différences importantes.* |
| **ÉTAPE 3 – DÉFINITION DE CE QUI CONSTITUE UNE ANOMALIE** |
| *Pas de différences importantes.* |
| **ÉTAPE 4 – DÉTERMINATION DE LA TAILLE DE L’ÉCHANTILLON** |
| **Calculer la taille de l’échantillon** | Calcul fait avec IDEA | Calcul fait avec le modèle [*BVG-Tests\_de\_detail\_15504F*](http://cmsprd.oag-bvg.gc.ca/intranet/verification-financiere/modeles/BVG-Tests_de_detail_15504F.xlsm)sauf pour le niveau de confiance supplémentaire qui est calculé avec IDEA. |
| **ÉTAPE 5 – DÉTERMINATION DE LA MÉTHODE D’ÉCHANTILLONNAGE** |
| **Méthode d’échantillonnage** | Le Bureau a choisi d’utiliser l’ÉUM \* selon deux approches : systématique (intervalle fixe) et aléatoire (sélection par cellule)\* Dans IDEA, l’auditeur doit choisir l’option de l’échantillonnage en unités monétaires (ÉUM). | Systématique (intervalle fixe), empirique\* ou aléatoire\* Si l’auditeur décide d’utiliser IDEA, il devrait choisir la fonction d’échantillonnage aléatoire. |
| **ÉTAPE 6 – RÉALISATION DU SONDAGE STATISTIQUE OU DU SONDAGE NON STATISTIQUE** |
| **Éléments inutilisés** | Sans objet pour un sondage statistique.(si l’élément inutilisé a une valeur nulle, il ne sera jamais sélectionné par l’ÉUM) | Si l’élément sélectionné n’a pas été utilisé, l’auditeur doit vérifier que c’est bien le cas (c’est-à-dire que ce n’est pas un élément annulé ou introuvable) et le remplacer par un autre élément. |
| **ÉTAPE 7 – ÉVALUATION DES ANOMALIES ET EXTRAPOLATION À L’ENSEMBLE DE LA POPULATION** |
| *Pas de différences importantes.* |
| **ÉTAPE 8 – ÉVALUATION DES RÉSULTATS DU SONDAGE** |
| *Pas de différences importantes.* |